

5 juin 2018

Ateliers et retours d'expérience
Définir les objectifs du CPOM
Pilotage, organisation et efficience

nexem
employeurs, différemment

La place du pilotage, de l'organisation et de l'efficacité en fonction de l'évolution du CPOM

2002 – 2006

☐ Prémices du CPOM

2006 – 2009

☐ CPOM un outil essentiellement financier

2009 – 2013

☐ CPOM qui cherche sa place – financier ou managérial ?

2013 – 2016

☐ CPOM stratégique et managérial

2017 – 2022

☐ Industrialisation du CPOM
Planification territoriale
EPRD : l'outil financier du CPOM

La place du pilotage, de l'organisation et de l'efficience, dans quel contexte ?

❑ **L'évolution des accompagnements et la transformation de l'offre:**

- logiques d'autodétermination, de parcours de vie / de soins, désinstitutionnalisation, décroisement des dispositifs, inclusion et ouverture des dispositifs, insertion dans la cité...

❑ **Les réformes tarifaires et enveloppes contraintes:**

- Loi ASV, Tarification EHPAD, SERAFIN-PH...

❑ **Les analyses de coûts et la mesure de la performance:**

- TDB partagé de la performance, Enquêtes de coût, Convergence tarifaire, ratios financiers EPRD

Pilotage, organisation et efficacité au service des objectifs du CPOM

Objectifs

- Majoritairement axés vers la mise en œuvre des politiques territoriales
 - Transformation de l'offre
 - Inclusion
 - Soins
 - Coopération

Moyens

- Pertinence des objectifs au regard des moyens accordés
 - Politique RH
 - Structuration de la dépense – synergie et mutualisation
 - Mise en œuvre de l'EPRD - ERRD

Résultats

- Evaluation de l'efficacité du dispositif
 - Structuration du suivi et pilotage
 - Dialogue de gestion
 - Tableau de bord de la performance
 - Ratios financiers EPRD - ERRD

Pilotage, organisation et efficience : Des objectifs dédiés dans le cadre du CPOM

Exemples d'objectifs CPOM :

- Définition d'un niveau d'activité en fonction du type d'accueil
- Création de plateformes de services
- Fidélisation du personnel et politique de qualité de vie au travail
- Adéquation des ressources humaines aux besoins d'accompagnement
- Développement de la fonction achat
- Renforcement des mutualisations inter-établissement
- Mise en place de partenariats et de coopérations

L'impact du pilotage, de l'organisation et de l'efficience au sein du CPOM et de l'EPRD

- 1 CPOM = 1 dossier gestionnaire et budgétaire
- Une négociation budgétaire quasiment inexistante
- Une contractualisation recentrée sur les objectifs et des moyens financiers délégués à l'EPRD
- Un renforcement du contrôle de gestion, des outils de reporting, d'évaluation financière et économique
- Un développement des systèmes d'information
- Un élargissement des responsabilités de l'OG : affectation des résultats, répartition des enveloppes, choix budgétaire...

Nécessité de repenser les relations entre les autorités de tarification et les gestionnaires

Suivez-nous sur

Facebook , LinkedIn  et Twitter  @Nexem_actu

nexem
employeurs, différemment